



LE LABEL JEUNES F.F.F



**LABEL JEUNES
ESPOIR**



**LABEL JEUNES
EXCELLENCE**



**LABEL JEUNES
ELITE**

SAISON 2017/2018

1

LE DISPOSITIF



LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX

1

Renforcement du « **Projet Club** »



- Développement de **la notion de projet** au sein des clubs
- Démarche volontariste des clubs
- Label accessible à tous les clubs et groupements de clubs

2

Politique d'accompagnement des clubs



- Outil d'aide à la structuration (**outil d'auto-diagnostic et d'évaluation**)
- Outil de valorisation (label qualité)

3

Label à 3 niveaux



4

2 types de critères

INCONTOURNABLES
dossier « labellisable », oui ou non ?

CUMULABLES
Accumulation de points

PROJET CLUB



- ASSOCIATIF
- ENCADREMENT et FORMATION
- EDUCATIF
- SPORTIF

5

Validation de 4 projets

Minimum de points
à obtenir
par niveau de label

IL N'Y A PAS D'ASCENSEUR
POUR LA RÉUSSITE.
IL FAUT PRENDRE L'ESCALIER.

----->
CONFIANCE ILLIMITÉE
FRANCK NICOLAS
----->

**LE LABEL N'EST QUE LA CERISE SUR LE GÂTEAU,
NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS AIDER À
CONSTRUIRE VOTRE PROJET CLUB**



La DUREE de VALIDITE

Label valable pour une durée de **3 SAISONS**.

(à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label)

Les CONDITIONS de RENOUELEMENT

- Demande uniquement à partir de la dernière saison de validité.
- **Candidature** (un seul dossier par saison) **pour tenter d'obtenir le niveau supérieur** à celui du label déjà obtenu.



Exemple :

Ex : validation du label saison **2017-2018**,
validité saison **2018-2019**, **2019-2020**, **2020-2021** (demande de renouvellement)

Les ENTENTES

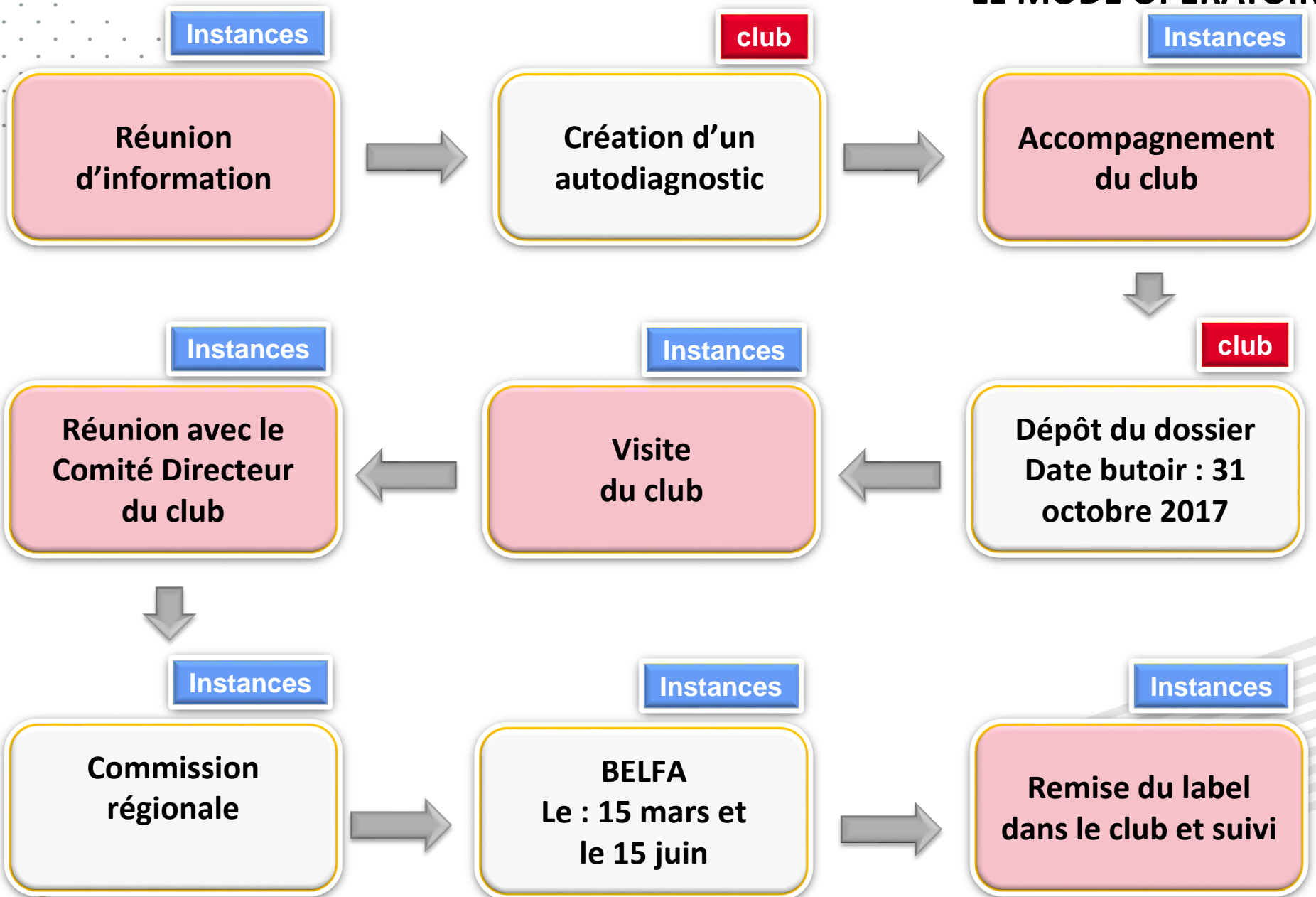
- Les ententes sont possibles à partir du moment où les clubs candidats auraient la capacité, à eux seul (effectifs), d'engager des équipes dans les catégories correspondantes (clubs porteurs). Uniquement dans le cas d'un club qui aide un autre qui est juste en effectif (pas pour une entente pour atteindre un niveau de pratique supérieur)



2

LE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

LE MODE OPÉRATOIRE

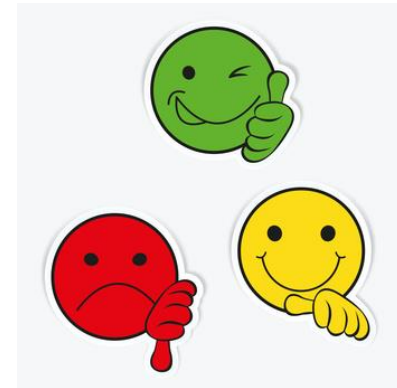


3

L'OUTIL FOOTCLUBS

L'OUTIL FOOTCLUBS

- **Pour les clubs :**
 - Disponible via « Foot Club »
 - Visibilité en direct de vos données liées au label
 - Récupération directe des données statistiques
 - Auto évaluation en permanence



que le club soit candidat au Label Jeunes FFF ou simplement désireux de connaître son niveau de structuration

Vidéo de présentation de l'outil

4

LES CRITERES D'EVALUATION



LES CRITERES INCONTOURNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Projet ASSOCIATIF	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser buts fixés - Tableau d'affichage extérieur (ORGANIGRAMME + DIPLOMES EDUC + CARTE PRO + N° d'URGENCE) 		
	U6 à U9 = 10	U6 à U9 = 20	U6 à U9 = 20
	U10 à U11 = 10	U10 à U11 = 20	U10 à U11 = 20
	U12 à U13 = 10	U12 à U13 = 20	U12 à U13 = 20
		U14 à U19 = 30	U14 à U19 = 45
Projet SPORTIF Entente possible si le club peut y prétendre seul (minimum 10 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à 8 et 15 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à 11)	1 équipe U12 - U13	2 équipes U12 - U13	2 équipes U12 - U13
	1 équipe U6F-U9F ou U10F-U13F *	1 équipe U14 - U15 à 11	1 équipe U14 - U15 à 11
		1 équipe U16 - U17 ou U18 - U19 à 11	1 équipe U16 - U17 à 11
		1 équipe U6F - U9F*	1 équipe U18 - U19 à 11
		1 équipe U10F - U13F*	1 équipe U6F - U9F*
			1 équipe U10F - U13F* 1 équipe en U14F - U19F* (entente possible avec 50% de licenciées)

* à partir de 2017/2018

LES CRITERES INCONTOURNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

ESPOIR

EXCELLENCE

ELITE

**Projet
EDUCATIF**

- S'engager dans l'application du programme éducatif fédéral
- Rendre visible la charte d'engagement
- Assurer le relais des messages fédéraux

**Projet
de FORMATION
de
l'ENCADREMENT**

**1 référent programme éducatif
1 référent arbitre
1 référent sécurité
1 référent Foot féminin *
Formaliser un plan de formation**

**1 référent Jeune
titulaire du CFF1 ou
CFF2**

1 référent Jeune titulaire
BMF

1 référent Jeune titulaire
BEF

**1 module attesté
pour chaque
catégorie
U6 à U13**

1 module U7 ou BMF
pour la catégorie U6-U7
+ CFF jusqu'à U17 ou
U19

1 module U7 ou BMF
pour la catégorie U6-U7
+ CFF jusqu'à U13
+ BMF jusqu'à U19

*** à partir de 2017/2018**

Projet ASSOCIATIF (100 pts)

Effectifs jeunes M et F

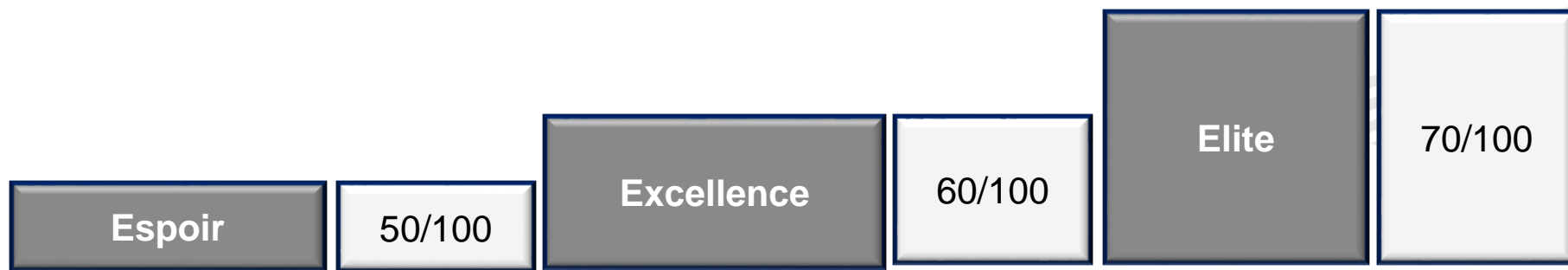
Effectifs encadrement M et F

Sécurité
opérationnelle

Qualité des installations
et des équipements

Animation du club

Actions de promotion
et de recrutement



Projet SPORTIF (100 pts + 9 pts bonus)

Organisation technique
et pédagogie

Participation aux
rencontres sportives et
normes d'entraînement

Pratiques nouvelles proposées

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



Projet EDUCATIF (100 pts)

Structuration – organisation

Communication - promotion

Déploiement

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite

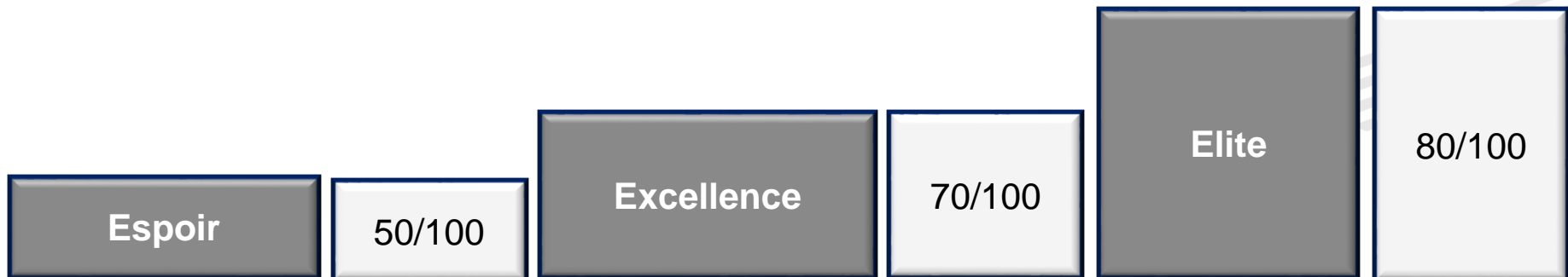
70/100



Projet de FORMATION de l'ENCADREMENT (100 pts)

Niveau d'encadrement
et fidélisation

Evaluation du plan de
formation de
l'encadrement



LES CRITERES CUMULABLES

Sous réserve du respect des critères incontournables, voici le nombre minimum de points à atteindre par nature de projet et par niveau de label pour obtenir la distinction.

	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80

5

ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Le club doit obligatoirement mettre à disposition les éléments suivants dans un classeur ou sur clefs USB.

Ces documents seront traités par le centre de gestion et les accompagnateurs des clubs.

INTRODUCTION

- Une Page de garde du club
- Présenter vos motivations au Label Jeunes :
 - Pourquoi la labellisation dans notre club ?
 - Qu'est ce que le Label peut nous apporter ?
 - Engagement du comité directeur (formalisation) signé par le Président

PROJET ASSOCIATIF

- Règlement intérieur
- Différentes chartes : parents, éducateurs, dirigeants, joueurs,...
- **Organigramme associatif (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion)**
- Justificatifs du contrat de maintenance du défibrillateur et du ou des bruits mobiles
- Document justifiant la qualité des projecteurs par terrain
- Justificatifs des actions mises en place à l'école élémentaire
- Justificatifs des journées portes ouvertes que le club organise
- Justificatifs des actions d'intégration des parents dans le club
- Justificatifs des opérations festives (hors animations sportives) que le club organise



5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

PROJET SPORTIF

- Programmation annuelle par catégorie (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion)
- Contenu d'entraînement adapté pour chaque catégorie (plan de séance type)
- Justificatifs des réunions de coordination de l'équipe technique (responsables des pôles) :
 - *Plannings, convocations, support de la réunion, pv...*
- Justificatifs des réunions techniques (éducateurs) :
 - *Plannings, convocations, support de la réunion, pv...*
- Planning des séances par catégorie, par semaine (joueurs et gardiens)

PROJET EDUCATIF

- Calendrier prévisionnel d'actions sur la saison par catégories et par thèmes
- Justificatifs des réunions commission éducative :
 - *Planning, convocations, support de la réunion, pv...*
- Justificatifs des actions PEF réalisées par catégorie et par thèmes :
 - *Fiches actions, photos, vidéos, articles de presse...*
- Ordres du jour des différentes réunions clubs dans lesquelles est évoqué le PEF :
 - *Réunions techniques, comité directeur, AG, réunions parents...*
- Dossiers de demande de valorisation de ses actions PEF
- Justificatifs des distinctions ou subventions correspondantes



5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

- Organigramme technique du club (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion) :
 - *Tous les intervenants lors des séances et des rencontres avec responsabilités, leur niveau de diplômes, ancienneté dans la catégorie, licences (animateur, éducateur, joueur, dirigeant)*
- Le plan de formation sur les actions N, N+1 et N+2 (éducateurs, dirigeants, arbitres, salariés) :
 - *Ce document vous sera fourni lors de la 1^{ère} visite*
- Justificatifs des licenciés attestés d'une formation des gestes qui sauvent
- Justificatifs des formations des arbitres
- Justificatifs des formations d'éducateurs (certification ou attestation)
- Justificatifs des formations des dirigeants



6

LE CALENDRIER



6. LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE (2017-2018)

21 septembre

Utilisation de l'outil autodiagnostic du club (Footclubs)

31 octobre

Date limite de dépôt des dossiers de candidature par les clubs

A partir de novembre

Les clubs rencontrent leur binôme d'accompagnateur au District ou dans le club

A partir de novembre

Visites dans les clubs labellisables

5 février

Date limite d'envoi des documents justificatifs 1ère session

Mi février

1ère session d'examen

15 mars

1ère session de labellisation par le Bureau Exécutif de la LFA

2 mai

Date limite d'envoi des documents justificatifs 2ème session

Mi mai

2ème session d'examen

15 juin

2ème session de labellisation par le Bureau Exécutif de la LFA



7

LES CONTACTS



CONTACTS

LIGUE DE FOOTBALL
DES HAUTS DE FRANCE



**Evelyne
BAUDUIN**

Odile WILLAY
owillay@lfhf.fff.fr
06.70.31.84.60

Laurence DEMAILLY
ldemailly@lfhf.fff.fr
06.87.27.75.16

Bruno PLUMECOCQ
bplumecocq@lfhf.fff.fr
06.14.59.15.04



**André
DENIZE**

Timothée PIETTE
cdfa@aisne.fff.fr
06.33.56.88.09



**Evelyne
BAUDUIN**

Makhloufi REBATTACHI
cdfa@artois.fff.fr
06.49.29.78.93



**René
MACQUET**

Benjamin HOCHART
techniquecotedopale@yahoo.fr
06.71.87.97.86



CONTACTS



**Onofrio
PAVONE**

Gérard GILLON
ggillon@escaut.fff.fr
07.84.55.54.56



**Djamel
HAROUN**

Mickaël FOOR
cdfa@flandres.fff.fr
06.71.00.53.03

Ludovic KHUEN
lkhuen@flandres.fff.fr
06.62.52.16.26



**Patrick
MAIGRET**

Damien BAUCHY
cdfa@oise.fff.fr
06.11.97.46.49



**Philippe
FOURE**

Angélique DANTIN
cdfa@somme.fff.fr
06.79.46.75.18

